

La tête sculptée dite de Regnaud de Mouçon provient plus probablement du gisant de l'évêque Pierre de Celle

Jean Villette

Citer ce document / Cite this document :

Villette Jean. La tête sculptée dite de Regnaud de Mouçon provient plus probablement du gisant de l'évêque Pierre de Celle. In: Bulletin Monumental, tome 143, n°3, année 1985. pp. 227-236;

doi : <https://doi.org/10.3406/bulmo.1985.2720>

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1985_num_143_3_2720

Fichier pdf généré le 02/06/2022

Abstract

A Sculpted Head of the Bishop Pierre de Celle.

The Musée des Beaux Arts in Chartres owns a head sculpted in stone that was found in 1909 in the former abbey of Josaphat, located just outside the city. The mitred head was at that time identified as coming from the recumbent figure of Bishop Regnaud de Mouçon († 1217). The site where the head was found, however, is very likely the emplacement of the tomb of Pierre de Celle († 1183). Stylistically the head has often been compared with certain of those on the statues in the portais of the south façade of the cathedral of Chartres. This façade has been misdated because of a faulty translation of a charter of 1224. Furthermore, comparisons with sculpture on monuments more or less contemporary with the death of Pierre de Celle lead to the same conclusion.

Résumé

Une tête sculptée de l'évêque Pierre de Celle.

Le Musée des Beaux-Arts de Chartres possède une tête sculptée, en pierre, découverte en 1909 à l'ancienne abbaye de Josaphat, proche de la ville. Mitrée, elle fut alors identifiée comme ayant appartenu au gisant de l'évêque Regnaud de Mouçon, mort en 1217. Or, l'endroit où cette tête fut trouvée a toutes chances de correspondre à la sépulture de Pierre de Celle, qui mourut en 1183. Son style l'a souvent fait rapprocher de certaines têtes de statues du portail sud de la cathédrale de Chartres. Or celui-ci a été daté de façon erronée par suite de la mauvaise traduction d'une charte de 1224. Si, en outre, on tient compte de comparaisons avec des sculptures d'autres monuments à peu près contemporains de la mort de Pierre de Celle, on aboutit à la même conclusion.

Zusammenfassung

Ein gemeisselter Kopf des Bischofs Pierre de Celle.

Das Musée des Beaux- Arts von Chartres besitzt einen in Stein gemeisselten Kopf, der 1909 in der alten Abtei von Josaphat in der Nähe der Stadt entdeckt worden ist. Da er eine Mitra trägt, wurde er damals identifiziert als ein Element der Grabskulptur des Bischofs Regnaud de Mouçon, der 1217 gestorben war. Indes hat die Stelle, wo der Kopf gefunden worden ist, alle Aussicht, dem Grab des Pierre de Celle zu entsprechen. Man hat seinen Stil oft mit manchen Köpfen des Südportals der Kathedrale von Chartres verglichen. Infolge der schlechten Übersetzung einer Urkunde von 1224 ist dies aber falsch datiert worden. Wenn man ausserdem Vergleiche mit den Skulpturen anderer ungefähr mit dem Tode des Pierre de Celle gleichzeitigen Bauwerke in Betracht zieht, kommt man zu dem selben Schluss.

LA TÊTE SCULPTÉE DITE DE REGNAUD DE MOUÇON PROVIENT PLUS PROBABLEMENT DU GISANT DE L'ÉVÊQUE PIERRE DE CELLE

par Jean VILLETTE

Au Musée des Beaux-Arts de Chartres est exposée une tête mitrée, en pierre, d'un excellent style, regardée depuis longtemps comme celle du gisant de Regnaud de Mouçon, l'évêque qui entreprit la construction de la cathédrale de Chartres actuelle après l'incendie du 11 juin 1194 (1). Les travaux étaient fort avancés quand il mourut, en 1217. On l'inhuma dans l'abbatiale Sainte-Marie de Josaphat, ainsi que l'indique le nécrologe de cette abbaye située à Lèves, aujourd'hui un des faubourgs de la ville.

Plusieurs fois les bâtiments conventuels et l'église furent saccagés, puis l'abbaye supprimée à l'époque révolutionnaire et détruite. Sur son emplacement on édifia au siècle dernier un vaste hospice (2). C'est au cours des fouilles pratiquées en 1909 dans les ruines de l'ancienne église abbatiale qu'on découvrit, près des restes d'un tombeau, la tête sculptée d'un évêque. Elle fut dès lors considérée comme ayant appartenu au gisant de Regnaud de Mouçon.

Longtemps conservée à l'hospice d'Aligre, elle fait maintenant partie des collections du Musée des Beaux-Arts de Chartres. Elle fut présentée au Musée du Louvre en 1962, lors de l'exposition *Cathédrales*. Voici la notice que lui consacrait alors le catalogue :

« *Tête de Regnault de Mouçon*, évêque de Chartres, † 1217. Provenant de sa statue gisante à l'abbaye de Josaphat, près de Chartres. *Pierre*. Hauteur 0m37. Premier quart du XIII^e siècle. Lèves (Eure-et-Loir). Hospice d'Aligre. Des travaux pratiqués en 1909 à l'hospice d'Aligre qui occupe l'emplacement de l'abbaye de Josaphat mirent au jour un sarcophage contenant le corps d'un prélat et la tête du gisant qui surmontait le tombeau. Ce monument, sous enfeu, se trouvait dans le croisillon sud du transept de l'église ; il a pu être identifié avec celui de l'évêque Regnault de Mouçon, élu en 1183, mort en 1217, qui présida à presque toute la reconstruction de la cathédrale de Chartres entreprise après l'incendie de 1194. On est frappé de la ressemblance étroite qui existe entre cette tête et celle des Confesseurs du portail sud de Chartres, en particulier celle de saint Ambroise. Ce qui permet d'envisager le même atelier, sinon la même main, et de dater le tombeau de Regnault de Mouçon de la période 1217-1225 ».

Il apparaît clairement que cette chronologie est de la plus haute importance. C'est elle qui a suscité l'identification de cette tête d'évêque.

La notice du catalogue donne ensuite une bibliographie, qui renvoie d'abord à l'article de l'abbé Charles Métais sur la crose et le tombeau de Regnault de Mouçon (*Revue de l'art chrétien*, 1911) et qui renvoie ensuite aux auteurs alors les plus récents ayant donné la chronologie des portails du transept de Chartres : Louis Grodecki, Paul Frankl et Adolf Katzenellenbogen.

Deux problèmes doivent être abordés. Est-on sûr que la tête de gisant et le tombeau retrouvés concernent bien Regnaud de Mouçon? Dans quelle mesure peut-on admettre que les dates attribuées au portail méridional de la cathédrale de Chartres reposent sur des données solides?

Le tombeau attribué à Regnaud de Mouçon est-il bien le sien?

Regnaud de Mouçon est probablement mort le 8 décembre 1217 (3). Le nécrologe de Josaphat

indique que sa sépulture a eu lieu le 9 décembre : « V idus (Decembris) — Depositio domni Reginardi, Carnotensis episcopi, pro cuius anima Gaufridus Chardonnell, Dunensis archidiaconus, dedit nobis XX libras Carnotenses ». Suit la mention de plusieurs autres donations, mais *le lieu de la sépulture n'est pas indiqué*.

Il semble dès lors important de déterminer les emplacements de plusieurs tombeaux dans l'abbatiale de Josaphat, au moins ceux de trois évêques successifs : Jean de Salisbury († 1180), Pierre de Celle († 1183) et Regnaud de Mouçon († 1217).

Pour Jean de Salisbury, il ne fait aucun doute qu'on a placé son tombeau à l'extrémité du transept nord, dans la chapelle de la Vierge, là où on le voit aujourd'hui (fig. 1). Le nécrologe précise la date, 25 octobre, et le lieu de la sépulture : « VIII kal. (Novembris) — Depositio domni Johannis, Carnotensis episcopi, cuius corpus jacet apud nos in capella Beatae Mariae ». L'autel de cette chapelle de la Vierge existe encore, à l'état de ruine, dans l'absidiole qui ouvre à l'est de la dernière travée du croisillon nord, de telle sorte que le fond du transept et l'absidiole constituaient ensemble cette chapelle. Le tombeau de Jean de Salisbury figure sur le plan qu'a donné l'abbé Métais pour illustrer son article sur les fouilles de Josaphat (*Archives du diocèse de Chartres*, tome 21, sans pagination).

Le sarcophage de Jean de Salisbury, orné d'élégants motifs végétaux sculptés, dont le style dénote la première période gothique, avait été violé et brisé pendant les guerres de Religion, en 1568, semble-t-il, et il y restait encore un grand nombre d'ossements, même après un nouveau pillage de l'abbaye en 1591.

En 1640, les moines de Josaphat firent restaurer leur église et ils placèrent dans la chapelle de la Vierge l'inscription : « Hic jacet D. Joannes Salisberiensis ». En effet, au cours de cette restauration, le pavement fut surélevé dans l'ensemble de l'édifice et le sarcophage se trouva enfoui dans les remblais. C'est ce qui assura sa sauvegarde au moment des événements révolutionnaires. Puis on le retrouva lors des fouilles commencées en 1905. Depuis, il est demeuré visible. Le haut de l'extrémité droite de sa face antérieure avait été mutilée, mais une habile réparation menée par les Monuments historiques vers 1965 a permis de remettre en place les morceaux (4).

La cérémonie de sépulture de Pierre de Celle eut lieu le 20 février 1183, ainsi que le précise le nécrologe de l'abbaye, et le même texte indique que son tombeau était situé dans le chœur, du côté de l'épître. Du moins c'est ce que laisse entendre la traduction littérale : « X kal. (Martis) — Depositio domni Petri, Carnotensis episcopi. (...) Jacet in choro nostro ubi epistola legitur ». Or, ainsi que nous allons le constater, *on lui a attribué par erreur un tombeau qui n'a pu être le sien*.

L'abbé Charles Métais l'a situé dans le collatéral sud du chœur (donc hors du chœur proprement dit), près de la pile sud-est de la croisée du transept, et l'a indiqué sur son plan (5). Il a rappelé que le gisant du tombeau en question avait disparu, mais qu'un dessin de la collection Roger de Gaignières le représente, sous-titré d'une légende qui le désigne par son nom : « Pierre de Seltz, fameux écrivain » (6). Curieusement, Métais, qui donne la description du gisant, ne s'étonne pas qu'on ait représenté un évêque sans mitre ni crosse. En effet, ce personnage est revêtu de la dalmatique et tient un livre. Il s'agit donc, de toute évidence, d'un diacre, en dépit de la légende inscrite sous le dessin (7).

En conclusion, le tombeau de Pierre de Celle n'étant pas là où on l'a cru, *il faut le chercher ailleurs*.

Quant à Regnaud de Mouçon, rappelons que le nécrologe n'indique pas le lieu de sa sépulture. Le tombeau découvert au fond du transept sud est-il bien le sien ?

Dom Buttreux écrit au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle dans son *Histoire abrégée de Notre-Dame de Josaphat* (8) : « La tombe de Regnaud de Mouçon, évêque de Chartres († 1217) était une pierre élevée sur quatre piliers, devant l'autel des saints Anges, brisée par les hérétiques ».

Il est possible qu'on ait eu raison d'identifier la chapelle des Saints-Anges comme étant celle qui ouvrait du côté de l'est au fond du bras sud du transept. Notons toutefois la remarque de Dom Buttreux : « On n'est pas assuré du lieu des anciennes chapelles (...) on a transporté les tombes qui estoient rompues

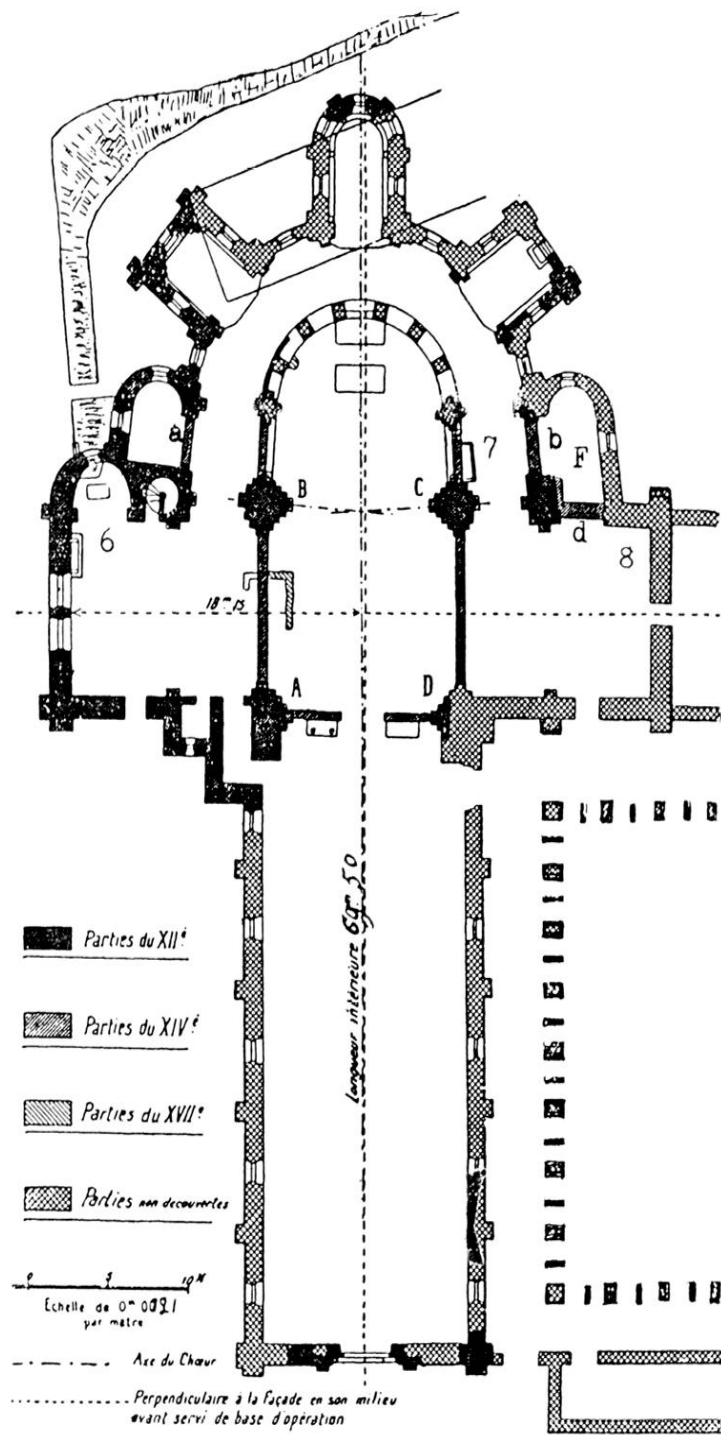


FIG. 1. — ÉGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR)
Plan extrait des Archives du diocèse de Chartres,
par l'abbé Charles Métais (tome 21)

Les chiffres et la lettre F, empruntés au plan donné par Roger Joly, y ont été ajoutés. Les murs a, b et d n'existaient évidemment pas à l'origine et furent ajoutés, selon Métais, au XIV^e siècle : 6. Tombeau de Jean de Salisbury. — 7. Tombeau considéré par erreur comme celui de Pierre de Celle. — 8. Emplacement du tombeau qui a été considéré jusqu'à maintenant comme étant celui de Regnaud de Mouçon.

quand on a rehaussé et repavé l'église ». Métais ajoute à la suite de ces phrases qu'il cite : « Nous constaterons d'ailleurs la confusion qui en résulte dans la nomenclature des tombeaux ».

Autrement dit, *l'emplacement exact du tombeau de Regnaud de Mouçon reste à déterminer.*

L'emplacement actuellement admis depuis les fouilles du début du siècle est celui qui se situe au fond du bras sud, à l'endroit qui est symétrique du tombeau de Jean de Salisbury. Il est étonnant que Métais l'ait omis sur son plan, alors qu'il a fait figurer les deux autres tombeaux qu'il cite. Pourtant c'est bien là, dans l'angle sud-est du croisillon méridional, qu'on a retrouvé en 1909 la base d'un tombeau portant encore les socles de plusieurs colonnes. Il y en avait une dans chacun des angles et deux plus fines dans la partie médiane, comme on peut le constater sur la photographie publiée par Métais dans les deux articles qu'il a écrits sur la question (9).

Encore que leurs avis ne soient pas concordants, les historiens locaux du xvii^e siècle semblent avoir situé le tombeau de Regnaud de Mouçon dans le croisillon sud. C'est là — pourquoi se le cacher? — une difficulté. Souchet, mort en 1654, soit quatorze ans après le rehaussement du pavage et le déplacement de certains tombeaux, écrit à propos de Regnaud de Mouçon qu'« il reçut sa dernière demeure devant l'autel des Anges, qui étoit où est à présent la sacristie, sous une pierre eslevée sur quatre piliers de mesme, où estoit la représentation d'un évêque de relief, qui fut cassée en trois par les hérétiques » (10). Métais, qui cite ce texte, rapporte que Dom Buttreux, quelque temps après Souchet, constatait « l'imprécision de son indication ».

Faut-il conclure qu'il y avait un autre tombeau d'évêque dans le bras sud, ou que le tombeau dont les vestiges ont été découverts en 1909 passait, trois siècles plus tôt ou un peu moins, pour celui de Regnaud de Mouçon? Il est raisonnable en tout cas de penser que la tête sculptée d'un évêque, retrouvée à proximité immédiate de cette sépulture, appartenait au gisant qui la surmontait.

Devant les contradictions des documents écrits, comment voir clair? Or, sous le dessin représentant le gisant d'un diacre, désigné par Roger de Gaignières sous le nom de « Pierre de Seltz », on note qu'il a inscrit la légende suivante : « Tombeau de pierre dans l'aisle de droite du chœur près de la porte dans l'église de Josaphat ». Cette précision peut nous être d'une grande utilité.

Métais a supposé que la porte signalée par Gaignières ouvrait « sans doute dans la sacristie ». Mais justement, selon le témoignage de Souchet, la sacristie avait été installée, de son temps, « devant l'autel des Anges », c'est-à-dire à l'extrémité méridionale du transept. Il devient évident, lorsqu'on se reporte au plan de l'abbatiale, que la porte en question est celle qui, au milieu de la façade sud, mettait en communication l'église avec le bâtiment conventuel adjacent. Comment Roger de Gaignières a-t-il obtenu le renseignement qui lui a permis de situer près de cette porte le tombeau de Pierre de Celle? C'est ce que nous ignorons. D'autre part, quand Métais le situe à l'entrée du déambulatoire, près de la pile sud-est de la croisée du transept, cette supposition contredit le témoignage de Gaignières, car — le plan le prouve — il n'y a jamais eu de porte dans ces parages.

Si l'on se reporte au texte du nécrologe, qui reste la source la plus ancienne et la plus sûre, la sépulture de Pierre de Celle se situe dans le chœur (*in choro*), du côté sud, celui de l'épître (*ubi epistola legitur*). Peut-on dire que le collatéral qui amorce le déambulatoire, derrière les stalles, fait partie du chœur? On est tenté de répondre non. On est tenté de donner la même réponse si l'on considère le bras du transept. Et pourtant on ne voit pas où pourrait se situer ailleurs ce tombeau, à moins que les fouilles n'aient été incomplètes, notamment à la croisée du transept, qui faisait partie du chœur liturgique.

L'abbé Métais lui-même, qui pourtant croit le tombeau de Regnaud de Mouçon au fond du croisillon sud, fournit un argument sérieux permettant d'y voir clair et de concilier des textes contradictoires. Il pense que « les moines suivirent un ordre dans la disposition des sépultures des nobles personnages qui voulaient reposer dans leur pieux sanctuaire, choisissant pour chaque nouvelle inhumation la place la plus honorable non encore occupée » (11). Rien n'est plus conforme à la logique. C'est le raisonnement qui serait venu à l'esprit même si Métais ne l'avait pas exprimé.

Or Pierre de Celle est précisément *le successeur immédiat* de Jean de Salisbury, qui avait reçu sa sépulture devant l'autel de la Vierge, au fond du bras nord du transept. *La place symétrique disponible* était donc celle du fond du croisillon sud, devant l'autel des Anges. C'est pourquoi le tombeau retrouvé en cet endroit a les chances les plus sérieuses d'être celui de Pierre de Celle, plutôt que le tombeau de Regnaud de Mouçon, deuxième successeur seulement de Jean de Salisbury, et dont aucun texte ancien ne précise le lieu de sépulture. Que cette sépulture reste encore à découvrir, cela n'a rien d'impossible : Métais regrettait que les fouilles n'aient pas été suffisamment poussées.

Faut-il s'attarder à discuter l'expression « *in choro* », qui peut nous paraître impropre dans le cas où le tombeau de Pierre de Celle serait bien celui qu'on a mis au jour dans le bras sud du transept? Mais disposait-on d'un terme architectural précis pour désigner cette partie de l'édifice? N'a-t-on pas désigné globalement par le mot *chœur* toute la partie de l'église qui s'oppose à la nef? Du reste, la localisation recueillie on ne sait comment par Gaignières pour rédiger sa légende de Pierre de Celle ne peut s'appliquer qu'au croisillon sud du transept : « l'aisle à droite du chœur », là où se trouvait « la porte dans l'église », c'est-à-dire la porte de communication entre les bâtiments claustraux et l'église abbatiale.

On voit bien le raisonnement des archéologues de 1909 et de ceux qui ont suivi : le style de la tête d'un gisant d'évêque (fig. 2) retrouvée à Notre-Dame de Josaphat ne peut remonter à l'époque de la mort de Pierre de Celle (1183) parce qu'elle ressemble trop à celui de plusieurs têtes parmi les statues de confesseurs, au portail sud de la cathédrale de Chartres, œuvres estimées *a priori* de 1220 environ. Donc ce ne peut être que Regnaud de Mouçon, mort en 1217. Mais *tout ce raisonnement repose sur des prémisses qu'il faut maintenant reconsidérer*. Elles sont fausses pour

deux raisons : elles s'appuient sur la mauvaise interprétation d'un texte et elles s'écroulent devant l'observation technique des portails du transept de Chartres, qui oblige à en revoir la chronologie.

Or la chronologie généralement adoptée jusqu'à ces dernières années — et même encore dans des éditions récentes — est extrêmement fragile si l'on veut bien considérer sur quelles preuves elle repose. L'opinion admise de nos jours par beaucoup est celle qu'exprimait brièvement l'abbé Charles Métais en 1911 : « Les portes mêmes, avec leurs statues (il s'agit des portails de la façade méridionale du transept) devaient être presque terminées (en 1217, année de la mort de Regnaud de Mouçon), car en 1224 on travaillait à la construction du porche qu'on ajouta après coup, d'après la judicieuse observation de René Merlet, se basant sur la charte 246 du *Cartulaire de Notre-Dame*, datée de 1224 » (12).

Le texte de la charte est assez bref et René Merlet a largement extrapolé lorsqu'il écrit : « Du côté du midi, on avait d'abord établi, en avant de la façade, un vestibule sous lequel les marchands merciers tenaient boutique et vendaient des objets de piété ». Et aussitôt de conclure : « En l'année 1224, on sup-



Phot. B. Delfontaines.

FIG. 2. — TÊTE DE PIERRE PROVENANT DU GISANT D'UN ÉVÊQUE INHUMÉ À L'ABBAYE JOSAPHAT, PRÈS DE CHARTRES.

prima ce vestibule et l'on entreprit la construction du porche méridional actuel, qui dut être achevé vers 1250 » (13).

Or nulle part ce texte ne dit qu'on devra abattre un vestibule. On n'y parle pas non plus de commerce d'objets de piété, ce qui apparaît toutefois vraisemblable mais reste secondaire en ce qui concerne le problème qui nous occupe. Par cette charte les chanoines consentent simplement à ce que « les étalages des merciers, établis d'habitude sous les porches, soient placés dans le cloître, du côté sud, entre les marches de l'église et le plus haut clocher », c'est-à-dire le Clocher Vieux, qui, à l'époque, dépassait en hauteur le clocher nord : « Consentimus (...) quod stalla merciorum que solent esse in capitellis, collocantur in claustro, a parte meridiana, inter gradus ecclesie et majorem turrim... » (14).

Pourquoi Merlet a-t-il cru bon de traduire « in capitellis » par « dans un vestibule » ? On attendrait tout aussi bien, et même mieux : « à l'intérieur des porches » ou « sous les porches ». Du reste, en ancien français, un *chapitel* désigne un porche d'église et, de nos jours, un porche d'église est encore appelé en Normandie un *chapitreau* et dans le Berry un *chapitiau*. En outre, pourquoi traduire par un singulier un mot latin au pluriel, « un vestibule » pour « capitellis » ?

Justement, en l'état actuel de nos connaissances (15), il devient possible d'admettre que les porches nord et sud étaient déjà tous deux terminés en 1224. D'où le pluriel employé dans le texte de la charte du 26 mai 1224. Il faut donc comprendre que les merciers avaient pris l'habitude de mettre leurs éventaires sous les porches du transept récemment construits. Le chapitre était vraisemblablement soucieux de faire cesser ce qu'il considérait comme un abus. Par cette charte il « consent » — belle formule diplomatique — à les voir s'installer désormais dans la partie méridionale du cloître. « L'escalier de l'église, du côté sud », auquel il est fait allusion, ne peut être que le perron de dix-sept marches donnant accès au porche actuel, car il a bien été conçu pour aboutir à la plate-forme sur laquelle le porche est édifié.

Déjà dans les années 1950, le chanoine Yves Delaporte avait remarqué que, contrairement à l'opinion générale des historiens d'art, les porches nord et sud étaient liés avec les façades du transept et avaient été conçus en même temps qu'elles, pour la raison simple — c'était son principal argument — qu'à l'intérieur des quatre escaliers à vis du transept aucune fenêtre n'a été prévue pour prendre jour au dehors dans toute la zone verticale correspondant au niveau des voûtes des porches (16).

Il faut donc abandonner la thèse, souvent répétée, selon laquelle les contreforts de chaque façade du transept auraient été amputés dans toute leur partie inférieure pour l'insertion des porches (17). De telles théories sont sans fondement et ne résistent pas à une observation sérieuse de l'édifice. Les ébrasements des portails font eux-mêmes partie des faces externes des cages d'escaliers à vis. Les pierres en ont été taillées simultanément et le tout appartient à une conception d'ensemble.

Cette observation ruine aussi la théorie selon laquelle les portails latéraux de la façade nord n'auraient pas été prévus mais ajoutés dans un deuxième temps (18), puisque chaque escalier a été édifié avec un ébrasement du portail central et un ébrasement de portail latéral. Les statues sont montées elles-mêmes avec les murs, ainsi que les colonnes torses qui les portent, surmontées de bagues qui, toutes ensemble, sont taillées dans un énorme monolithe engagé dans la muraille. Au-dessus des statues, les dais qui les coiffent sont également construits avec les assises du mur lui-même.

La statuaire faisant partie intégrante de la construction, il est donc possible de la dater de façon approximative. Dans son étude technique très approfondie de l'architecture de la cathédrale, John James recule dans le temps la construction des portails. Selon lui, toutes les statues du portail du midi étaient en place en 1204 (19) et celles du nord, dans les portails proprement dits, en 1209 (20).

Il est possible que l'on soit surpris par les dates qu'il avance, et même irrité dans la mesure où elles bouleversent les opinions reçues. On peut aussi s'étonner qu'il arrive à donner des dates aussi précises. Mais il est difficile de ne pas reconnaître le bien-fondé de sa méthode, faite avant tout de rigueur. Sa chronologie ne prend pas pour base de vagues présomptions — ou des textes, d'ailleurs rares, qui peuvent prêter à des interprétations erronées — mais elle s'appuie sur des observations matérielles qui sont pu-

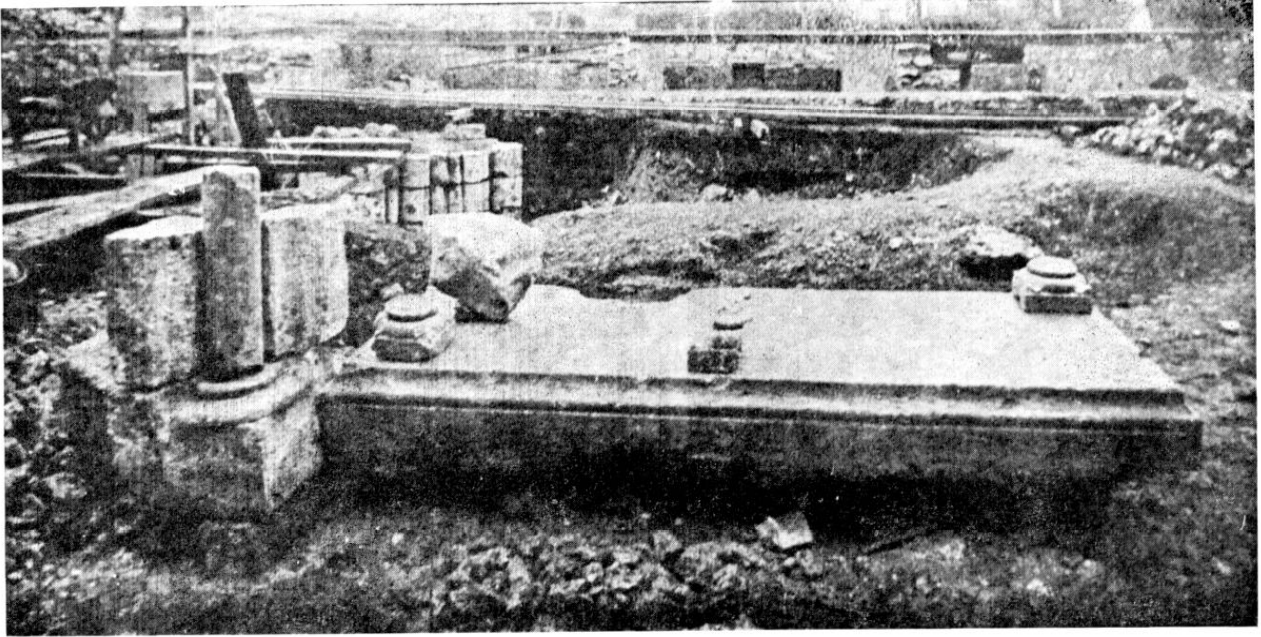
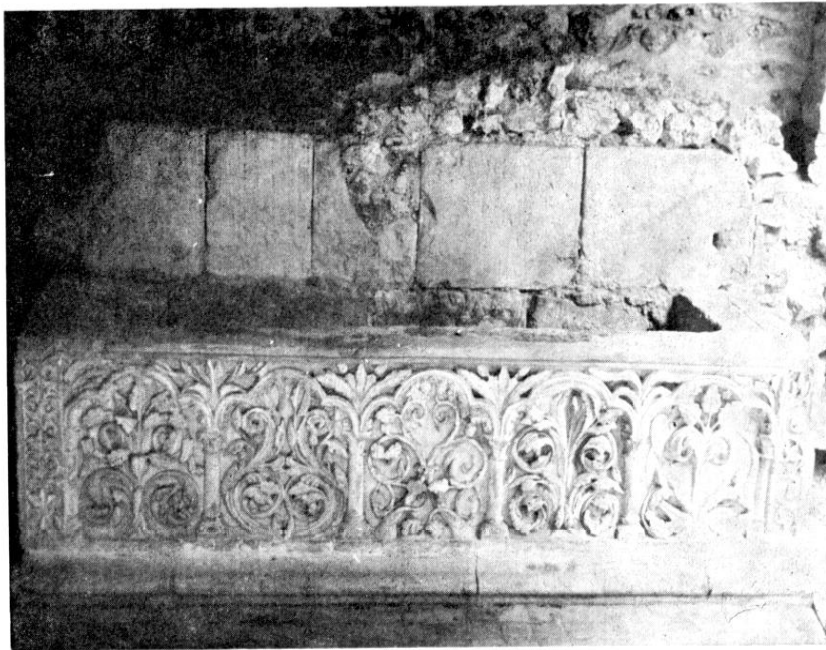


FIG. 3. — BASE DU MONUMENT FUNÉRAIRE DE L'ÉVÊQUE AUQUEL APPARTENAIT LE GISANT
Photo S. A. d'Eure-et-Loir, prise lors des fouilles de 1909, ce socle n'occupe pas ici l'emplacement où il a été découvert.



Phot. Jean Laurent.

FIG. 4. — SARCOPHAGE DE JEAN DE SALISBURY

rement d'ordre technique. La plus simple relève du bon sens et consiste à noter que les sculptures étant des éléments de la construction, elles ont été montées nécessairement dans un certain ordre. Ainsi, par exemple, les rangs de voussures sont posés les uns sur les autres et seulement après que le tympan ait été mis en place. De cette façon, il arrive à déterminer la succession des travaux et à les situer dans le temps grâce aux très rares repères historiques fournis par les textes qui nous sont parvenus.

Pour lui, les statues du triple portail sud ont été sculptées et posées entre 1198 et 1202, sauf les quatre qui ont été ajoutées après coup - - ce qui les a rendues moins stables — aux extrémités des deux portails latéraux (Roland (21), souvent appelé par erreur saint Théodore, et les saints Georges, Avit et Laumer). Elles ne sont pas liées comme les autres à la muraille et il estime qu'elles ont été placées au plus tard en 1204, c'est-à-dire avant la pose des linteaux transversaux du porche.

S'il a raison, la tête d'évêque retrouvée à Lèves, dont la ressemblance est si frappante avec celles de saint Martin et de saint Ambroise, au portail des Confesseurs, *pourrait bien être en réalité la tête du gisant de Pierre de Celle*, mort en 1183, plutôt que celle de Regnaud de Mouçon, mort en 1217. C'est une hypothèse qu'il convient d'examiner. Car que reste-t-il, en définitive, du texte sur lequel on s'appuyait pour dater de 1224 le début de la construction du porche méridional? Et pour en déduire qu'à cette date la construction des portails proprement dits touchait à sa fin?

On n'a plus aucune raison d'estimer que certaines statues du portail des Confesseurs furent sculptées vers 1217, année de la mort de Regnaud de Mouçon. Alors l'artiste à qui l'on doit la statue de saint Martin peut-il être l'auteur du gisant de Pierre de Celle, mort en 1183? Surtout si l'on considère que le tombeau, avec sa statue, n'a peut-être pas été exécuté aussitôt, mais quelques années plus tard. Par ailleurs, personne sans doute ne considère comme vraisemblable que, de son vivant, Regnaud de Mouçon ait fait sculpter son propre gisant. Inutile de nous arrêter à cette hypothèse, qui d'ailleurs n'est pas le problème soulevé par les archéologues.

La conviction à laquelle on aboutit n'est pas entièrement une nouveauté. M. Willibald Sauerländer, dans *La sculpture gothique en France* (22), compare la tête d'évêque provenant de l'abbaye de Josphat à celle du saint Martin de Chartres. Il date les deux œuvres « des alentours de 1220 » et écrit — prudemment — à propos de la tête trouvée à Lèves : « peut-être Renaud de Mouçon, évêque de Chartres ». Mme Anne Prache, de son côté, dans son ouvrage sur *Saint-Remi de Reims*, signale que la pierre tombale sculptée de *Pierre de Celle*, à Lèves, a été en 1964 datée par W. Sauerländer « des années 1216-1225, par comparaison avec la statue de saint Jérôme qui se dresse à la porte de droite de la façade méridionale de Chartres » (23).

Ainsi donc, des spécialistes ont déjà suggéré que la prétendue tête du gisant de Regnaud de Mouçon pouvait en réalité provenir du gisant de Pierre de Celle. Et cela malgré un écart assez considérable entre la date de sa mort et la date supposée de son tombeau. Le problème se simplifie donc depuis la chronologie établie par John James, puisque, selon lui, les statues du portail des Confesseurs ne sont plus datables de 1216-1225, mais d'une année très voisine de 1200.

La tête sculptée trouvée à Lèves présente aussi une parenté de style avec d'autres œuvres : une tête de roi au même long visage, conservée au musée de Sens (24), que W. Sauerländer date des alentours de 1190 », ce qui nous rapproche beaucoup de la date de la mort de Pierre de Celle ; une autre tête, provenant de la cathédrale de Sens (collection Pierre Parruzot), reproduite par L. Pressouyre dans un article du *Bulletin monumental* (25), et dans le même article, d'autres têtes retrouvées à Sens (26), ainsi qu'une tête de Moïse provenant de Notre-Dame de Mantes (27). Or André Rhein suppose que la façade de Notre-Dame de Mantes fut commencée vers 1176 (28). C'est aussi sensiblement l'avis de Jean Bony, qui pense la reconstruction de la collégiale entreprise au cours d'une période proche de 1184 (29). La façade de la cathédrale de Sens, tout au moins la tour nord, fut commencée, selon l'estimation d'Eugène Chartraire (30), vers 1180, et le portail ouvrant dans cette tour, après 1184 selon l'avis de W. Sauerländer (31). Rien d'étonnant que des artistes ayant travaillé à Sens aient aussi travaillé à Chartres, dont l'évêché dépendait de l'archevêché de Sens.

En définitive on constate que toutes ces dates supposées sont très groupées et avoisinent la date probable du tombeau de Pierre de Celle. On ne saurait donc être surpris que tant de comparaisons d'ordre plastique s'imposent avec la tête de gisant provenant de l'abbatiale de Josaphat, à Lèves, localité toute voisine de Chartres. Certaines sculptures de Mantes, de Sens et de Chartres sont finalement, à quelques années près, contemporaines. Il est permis de les attribuer, ainsi que la tête de Lèves, à un même atelier, voire à un même artiste.

D'autres observations viennent corroborer l'hypothèse que le tombeau, en partie détruit, mis au jour en 1909 au fond du croisillon sud de Josaphat, est bien celui de Pierre de Celle. Il suffit d'examiner l'architecture de ce tombeau, ou du moins de ce qui en subsiste (fig. 3). Du monument funéraire proprement dit on découvre seulement la grande dalle inférieure, à laquelle attachaient encore les bases de plusieurs colonnes et colonnettes (32). On constate que ces bases sont ornées de griffes. Aurait-on, pour le tombeau de Regnaud de Mouçon, c'est-à-dire dans une construction entreprise en 1217 ou un peu après, utilisé cette forme de base assez caractéristique du premier âge gothique?

Métais lui-même a relevé la présence de ces griffes et il ajoute : « comme aux bases des colonnettes du tombeau de Jean de Salisbury » (fig. 4). Quoi d'étonnant? Les deux évêques, Jean de Salisbury et Pierre de Celle, ne sont-ils pas morts à trois ans seulement d'intervalle? Ce serait beaucoup plus surprenant s'il s'agissait de Regnaud de Mouçon, mort trente-sept ans après Jean de Salisbury.

Il semble bien que dans d'autres abbayes on ait établi un programme pour la disposition des sépultures successives. Rien n'est plus normal qu'à Josaphat le corps de l'ami et successeur immédiat de Jean de Salisbury ait été mis dans un sarcophage occupant la place rigoureusement symétrique.

En conclusion, tout un faisceau, sinon de preuves, du moins d'indices sérieux, amène à penser que la tête sculptée en question a beaucoup plus de chances de concerner Pierre de Celle que Regnaud de Mouçon. Naturellement, la belle volute de crosse émaillée, retrouvée dans le sarcophage avec les ossements et quelques vestiges de vêtements liturgiques, et qui est exposée au Musée des Beaux-Arts de Chartres, a dû aussi appartenir à Pierre de Celle.

Le seul obstacle qui empêchait d'attribuer à Pierre de Celle le tombeau, la tête du gisant et la crosse était d'ordre chronologique, parce que l'on donnait aux portails du transept de Chartres, et singulièrement au portail sud, une datation tardive. Cet obstacle semble désormais levé.

(1) Rappelons que la grande crypte du XI^e siècle, intacte, fut réutilisée comme fondations. On conserva aussi toute la partie occidentale de l'église haute, c'est-à-dire la façade et ses tours, que le feu avait épargnées et qui étaient alors de construction récente (1134-1170 environ).

(2) Hospice qui avait été fondé en 1818 par le marquis et la marquise d'Aligre, d'où le nom donné à l'établissement.

(3) On relève une erreur dans l'*Histoire de Chartres* par Lepinois (Chartres, Garnier, 1854), qui donne la date du 8 septembre (t. I, p. 131).

(4) Le moulage du sarcophage de Jean de Salisbury est exposé au Musée des Monuments Français. Réalisé peu après sa découverte, il reproduit la mutilation qui existait alors.

(5) Abbé Charles Métais, *Archives du diocèse de Chartres* (t. 21, sans pagination). Dans *L'abbaye de Josaphat* par Roger Joly (édition non datée, vers 1974), le plan de l'abbatiale est reproduit et les emplacements des tombeaux y sont désignés par des numéros. Le tombeau n° 7, dans le collatéral sud du chœur, est attribué par l'auteur à Pierre de Celle, conformément à l'opinion de Métais.

(6) Voir *Tombeaux* (B. 3599) dans les recueils de *Dessins* de Roger de Gaignières.

(7) Du reste W. Sauerländer — que je n'avais pas encore lu à l'époque de mes recherches — avait abouti à la même conclusion. Voir *La sculpture gothique en France* (Munich, 1970 et Paris, 1972), p. 121 : « La pierre tombale d'un clerc, écrit-il, que nous connaissons seulement par un dessin et que Gaignières tient, par erreur, pour l'évêque Pierre de Celles... » Le même auteur ajoute cette remarque importante : « Les plaques tombales de Lèves sont l'unique témoignage du XIII^e siècle français qui montre l'activité d'un atelier de sculpteurs travaillant en même temps aux portails d'une grande cathédrale et à des tombeaux d'évêques et de nobles personnages dans une église voisine ».

(8) Bibl. nat., ms. lat. 12677, fol. 30.

(9) Abbé Charles Métais, *La crosse et le tombeau de Regnaud de Mouçon*, article paru dans la *Revue de l'art chrétien* (1911) et t. 21 des *Archives* (op. cit.)

(10) Jean-Baptiste Souchet, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, t. II, p. 610.

(11) Métais, *La crosse et le tombeau...* (*op. cit.*, 1911), p. 211.

(12) Métais, *op. cit.*, note de la p. 214.

(13) René Merlet, *La cathédrale de Chartres* (Paris, Laurens, 1909), p. 76, et (1925), p. 56.

(14) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, charte 246, du 26 mai 1224 (t. II, p. 103). Voici le texte de cette charte : « Consentimus nos universi et singuli, tam persone quam canonici Carnotenses, qui ad eligendum conveneramus decanum, quod stalla mercerorum que solent esse in capitellis, collocantur in claustro, a parte meridiana, inter gradus ecclesie et majorem turrim, ita quod omnis justicia stallorum et domus in qua collocata fuerunt et ipsorum mercerorum sit Capituli, nec ille qui electus fuerit in decanum valeat reclamare, sed in omni libertate possideantur a Capitulo in qua erant, in loco in quo sunt hodie collocata, in platea que fuit archidiaconi Milonis. Actum anno Domini M^oCC^oXXIII^o, mense maio, in Octabas dominice Ascensionis ».

En voici la traduction, due à l'abbé Guy Villette : « Nous consentons, d'un commun accord et chacun en particulier, tant dignitaires que chanoines de Chartres réunis pour l'élection du doyen, à ce que les étals des merciers établis d'ordinaire sous les porches, soient placés dans le cloître, côté sud, entre les marches de l'église et le plus haut clocher, de façon que toute la justice des étals et de la maison où ils auront été établis, ainsi que celle des merciers eux-mêmes, relève du chapitre sans que celui qui aura été élu comme doyen ait pouvoir de s'y opposer, et de façon qu'ils soient possession du chapitre, selon toute la liberté antérieure, à l'endroit où ils sont établis aujourd'hui, c'est-à-dire à l'emplacement qui appartenait à l'archidiacre Milon. Fait l'an du Seigneur 1224, au mois de mai, en l'octave du dimanche de l'Ascension ».

(15) John James, *Chartres Les constructeurs* (Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1977-1979-1982). L'auteur estime que le porche sud a été achevé en 1209 (cf. p. 336) et le porche nord, au stade où on le voit aujourd'hui, en 1220 (cf. p. 528).

(16) Le chanoine Yves Delaporte avait donné ses conclusions dans *Notre-Dame de Chartres* (Paris, Hachette, 1957, p. 21) et il s'en était expliqué dans son article *Remarques sur la chronologie de la cathédrale de Chartres* (*Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XXI, p. 19-20).

(17) Les historiens d'art ont généralement adopté l'opinion de René Merlet, qui écrivait dans *La cathédrale de Chartres* (*op. cit.*, p. 56-57) : « Ces deux porches [nord et sud], qui n'avaient pas été prévus dans le plan primitif de la cathédrale... (...) Lorsqu'on édifia ces porches, on eut l'imprudence de couper la base des contreforts qui séparaient auparavant les portes d'entrée ».

(18) Voir Louis Gródecki, *Chartres* (Paris, Draeger et Verve, 1963, p. 83) : « De même que la façade sud, celle du croisillon septentrional a été modifiée en cours de construction par l'adjonction du porche. Les transformations ont même été ici plus nombreuses et se répartissent sur une période plus longue. Il est admis que les parties basses de cette façade ont été bâties avant 1210 et qu'un seul portail, celui du milieu, a été alors établi. (...) Vers 1215, on décida d'ajouter au nord les portails latéraux, à la place des murs percés de fenêtres que l'on venait d'achever ». Voir à ce sujet John James, *op. cit.*, p. 41 à 66.

(19) John James, *op. cit.*, p. 327.

(20) John James, *op. cit.*, p. 338-339.

(21) Le petit sujet du socle ne se prête pas à une explication satisfaisante si la statue est celle de saint Théodore. On peut, au contraire, le rapprocher d'un dessin de la fin du XII^e siècle illustrant le *Ruolantes Liet*, à la Bibliothèque de l'Université de Heidelberg, comme l'ont montré M^{me} Rita Lejeune et Jacques Stiennon. Voir leur ouvrage *La légende de Roland dans l'art du Moyen Age* (Bruxelles, 1966), p. 201.

(22) W. Sauerländer, *op. cit.*, pl. 122.

(23) Anne Prache, *Saint-Remi de Reims, l'œuvre de Pierre de Celle et sa place dans l'architecture gothique* (Genève, Droz, et Paris, Arts et métiers graphiques, 1978), p. 34.

(24) W. Sauerländer, *op. cit.*, pl. 64, bas.

(25) L. Pressouyre, *Sculptures retrouvées de la cathédrale de Sens* (*Bulletin monumental*, t. 127-II, 1969), p. 113.

(26) L. Pressouyre, *op. cit.*, p. 109 à 117.

(27) L. Pressouyre, *op. cit.*, p. 114.

(28) A. Rhein, *Notre-Dame de Mantes* (Paris, Laurens, 1932), p. 48.

(29) Jean Bony, *La collégiale de Mantes*, dans *Congrès archéologique de France — Paris-Mantes* (Société française d'Archéologie, 1947,) p. 166.

(30) E. Chartraire, *La cathédrale de Sens* (Paris, Laurens, 1934), p. 62.

(31) W. Sauerländer, *op. cit.*, légende de la pl. 61.

(32) Voir photographie donnée par Métais dans *Archives du diocèse de Chartres*, t. 21 (sans pagination).